

RÈGLEMENTS PATINOIRES EXTÉRIEURES

COVID-19
ON SE PROTÈGE!

MERCI DE RESPECTER LES RÈGLEMENTS QUI SUIVENT ET
LES DIRECTIVES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX, AINSI QUE
LES CONSIGNES SANITAIRES ÉMISES PAR LA SANTÉ PUBLIQUE
AFIN DE LIMITER LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS.

ACCÈS SUR RÉSERVATION EN LIGNE SEULEMENT

**MERCI DE RESPECTER
LES DIRECTIVES DE
LA SANTÉ PUBLIQUE**



INTERDIT

DE FUMER, DE VAPOTER OU
DE CONSOMMER DES BOISSONS
ALCOOLISÉES OU DES DROGUES



MERCI

DE RESPECTER L'HORAIRE
D'UTILISATION DES PATINOIRES ET
LES GROUPES D'ÂGE IDENTIFIÉS



MERCI

D'ARRIVER PRÊT POUR VOTRE
ACTIVITÉ ET DE QUITTER LES LIEUX
IMMÉDIATEMENT À LA FIN DE CELLE-CI



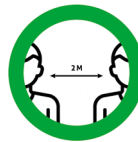
INTERDIT

DE SE BOUSCULER ET DE LANCER
DES OBJETS SUR LES PATINOIRES
MERCI DE GARDER LES LIEUX PROPRES



MERCI

DE QUITTER LES PATINOIRES
AU SIGNAL SONORE



MERCI

DE RESPECTER LA DISTANCIATION
PHYSIQUE EN TOUT TEMPS



12 ANS ET MOINS

LES ENFANTS ÂGÉS DE 12 ANS
ET MOINS DOIVENT ÊTRE
ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE



MERCI

D'AIDER LE PERSONNEL
À DÉNEIGER LES PATINOIRES
EN CAS DE CHUTE DE NEIGE



CHIENS

INTERDITS SUR LES PATINOIRES
AUTORISÉS EN LAISSE DANS LE PARC
MERCI DE RAMASSER SES EXCRÈMENTS

HEURES D'OUVERTURE
DIMANCHE AU JEUDI : 10 H À 21 H
VENDREDI ET SAMEDI : 10 H À 22 H

ADMISSION GRATUITE
ACCÈS RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS
DE BOISCHATEL SEULEMENT

boischatel.ca

418 822 5304



Boischatel
De nature exceptionnelle

MERCI DE RESPECTER LES DIRECTIVES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

RÉSERVATION EN LIGNE OBLIGATOIRE

Toute personne pratiquant une activité sportive avec d'autres personnes ne faisant pas partie de sa cellule familiale doit respecter, en tout temps, la distanciation physique de 2 mètres.

Les mêmes partenaires de jeu doivent être conservés durant toute la durée de l'activité.

PATINAGE LIBRE

Le port du casque protecteur est fortement recommandé pour les enfants de 10 ans et moins ainsi que pour les débutants et les patineurs de faible calibre.

Les enfants utilisant des appuis pour patiner sur la surface glacée doivent être accompagnés d'un adulte.

Il est défendu de :

- patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras;
- faire des courses ou patiner à des vitesses excessives;
- patiner dans le sens contraire ou à reculons;
- pratiquer des figures de patinage artistique ou le hockey;
- faire la chaîne, jouer à la tague ou lancer des balles de neige;
- apporter des rondelles et des bâtons de hockey.

Fauteuils roulants et poussettes

- Les fauteuils roulants et les poussettes sont permis sous la responsabilité d'une personne de 16 ans et plus.
- Le port d'un casque protecteur est fortement recommandé pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant et les enfants de 12 mois et moins dans une poussette.
- Les enfants de 12 mois et moins dans une poussette doivent être bien attachés.
- Les roues ne doivent plus présenter de traces de terre ou de calcium avant d'être mises en contact avec la glace afin d'assurer la sécurité des autres patineurs.
- Les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou accompagnées d'un enfant dans une poussette doivent longer la bande.

PATINOIRES PRINCIPALE
12 ANS ET MOINS
25 NOMBRE
MAXIMAL
DE PATINEURS

ANNEAU DE GLACE
50 NOMBRE
MAXIMAL
DE PATINEURS

HOCKEY LIBRE

En vertu du règlement provincial sur les équipements protecteurs requis pour la pratique du hockey sur glace (c. S-3.1, r.1), tous les participants sont tenus de porter un casque protecteur homologué CSA, un protecteur facial complet et un protège-cou.

Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur.

Les priodes de hockey libre se veulent une activité participative et non compétitive.



URGENCE

Le téléphone le plus près se trouve dans le bâtiment d'accueil.